

imprévu d'apporter des changements à un programme donné, mais aussi à satisfaire aux efforts de coordination et d'intégration entre plusieurs organismes.

13. Un certain nombre d'organismes et organismes du système des Nations Unies estiment que la prestation de services sociaux de base constitue l'un des moyens les plus efficaces et les plus rentables de lutter contre les pires manifestations de la pauvreté. Dans le contexte de l'initiative 20/20, telle qu'elle apparaît à l'issue du Sommet mondial pour le développement social, les services sociaux de base sont supposés comprendre l'éducation de base, les soins de santé primaires et les services de planification de la famille, l'approvisionnement en eau et des services d'assainissement à bas prix, et des programmes de nutrition. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui consacre la plus grande part de son appui opérationnel et de ses ressources à fournir des services sociaux de base aux services de la survie, de la protection et du développement des enfants et des femmes, conformément aux directives du Sommet mondial pour les enfants, a également admis le concept d'"ajustement à visage humain", qui encourage le remaniement des programmes d'ajustement de manière à permettre aux pauvres de participer plus efficacement au processus de développement économique et social et à assurer leur protection durant les périodes de stagnation économique et d'austérité fiscale. Particulièrement importante a été l'insistance de l'UNICEF à déplacer le débat, jusqu'alors excessivement centré sur la macropolitique, vers un niveau intermédiaire, c'est-à-dire vers les instruments qui régissent l'affectation des ressources dans un cadre de politique macro-économique donné. Ces instruments sont notamment le mode de répartition des dépenses publiques, l'utilisation de l'aide, l'affectation des crédits, et la politique des revenus et de la fixation des prix. Les analyses de situation des enfants et des femmes menées par l'UNICEF et ses programmes d'action nationaux fournissent le cadre programmatique et institutionnel nécessaire à la réalisation des objectifs nationaux et doivent en principe être en harmonie avec les notes de stratégie nationale.

14. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) contribue à l'élimination de la pauvreté par la promotion et l'exécution de programmes de population et de développement durable. Ses programmes de pays mettent fortement l'accent sur l'égalité des sexes au stade de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation de tous les programmes de population. Priorité est donnée à l'intégration des apports des programmes de population aux cadres plus larges de la politique du développement, tels que les notes de stratégie nationale, les plans de développement à horizon mobile, les programmes d'ajustement structurel et les cadres de politique sectorielle. L'Organisation internationale du Travail (OIT) estime que la création d'emplois productifs est l'approche la plus efficace du développement, puisqu'elle couvre notamment le rôle et les besoins des femmes, la prestation de services sociaux, la production de revenus et la participation accrue des communautés locales. Elle envoie des équipes consultatives disciplinaires dans différentes régions et établit des états nationaux objectifs, à la suite de consultations avec le gouvernement, les employeurs, les organisations de travailleurs, les organismes du système des Nations Unies et les donateurs. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) voit dans la pauvreté la cause principale de la maladie et de la mort dans le monde entier, et en conséquence ses activités, surtout sa coopération technique avec les États, visent à venir à bout des causes fondamentales de la pauvreté et de